



Départs contraints, la Direction enfonce le clou et injecte 100 millions d'euros pour amadouer les indécis

Bureau Central, le 28 septembre 2015 - n°21/15

Air France se redresse, lentement mais sûrement. Trop lentement face aux résultats outranciers de certains concurrents, trop lentement pour nos dirigeants, certainement pas assez rapidement pour les financiers, mais notre situation s'améliore et bien mieux que celle de KLM.

Suite au CCE du 24 septembre, chacun y est allé de son commentaire dans la presse. Cependant, une phrase du document remis en séance (page 6, § « type de leviers d'action au sol ») nous alerte :

« Non recours aux départs contraints sauf dans les secteurs où l'écart de coûts par rapport au marché est tel qu'il menace la pérennité de l'activité. »

Nous avons déjà dénoncé le Flash actu du 4 septembre alors qu'à l'époque, il était question de possibilité de négociation. M. Gagey prône le jeu collectif et la négociation, est-ce encore le cas ?

Certains syndicats ont changé de discours, passant d'un refus de départs contraints à un refus de départs massifs... La position Force Ouvrière est constante, nous refusons et nous combattons tout départ contraint.

A ceux qui tiennent des discours rassurants, nous opposons les écrits de la Direction. Celle-ci radicalise ses positions et sort son artillerie lourde en annonçant 100 millions d'euros qui pourraient être déclenchés (40 en 2016 et 60 en 2017) si les objectifs PERFORM étaient atteints en termes de résultats et de baisse des coûts. La baisse des coûts passant par des départs contraints.

CQFD, ne te préoccupe pas de ton collègue car son départ générera de l'intéressement. On atteint des sommets dans l'horreur !

Le PDV de 319 personnes sur la province est estimé à 17 millions d'euros d'économie. 100 millions d'euros équivalent donc à 1.887 salariés ou 188 pendant 10 ans...

Ecoutez la berceuse fredonnée par vos patrons de secteur et écoutez la douce partition des syndicats d'accompagnement, puis endormez-vous...

...ou alors lisez les documents remis par la Direction, posez-vous la question des écarts de coûts de votre secteur avec les prix du marché et **entrez en résistance.**

Nous avons fait les efforts ensemble, nous restons et resterons ensemble.

Ne vous réveillez pas le 6, il sera trop tard.

Le 5 octobre 2015 rassemblement devant le Siège, rue de Paris.

FO appelle à la grève de 1 heure à 24 heures, contre les licenciements.

Christophe Malloggi
Secrétaire Général